

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 00472 Numéro SIREN : 403 577 182 Nom ou dénomination : A. JOSSO
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2023 sous le numéro de dépôt 11701

Cabinet Joakim ROBIN

SARL A. JOSSO

Page :

3

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

Brut

Amort. et Dépréc.

Net

Net

Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	28 800		28 800	28 800
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 415	2 415		
	Autres immobilisations corporelles	19 994	19 994		
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	31		31	31
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	328		328	328
	TOTAL (II)	51 567	22 408	29 159	29 159
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	58 236		58 236	57 337
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 915		2 915	3 137
	Autres créances	1 203		1 203	7 555
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	10 134		10 134	25 886
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	72 489		72 489	93 915
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		124 056	22 408	101 648	123 073

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	7 622	7 622
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	38 738	28 297
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	(15 728)	10 441
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	31 395	47 122
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	47 672	46 514
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 586	7 974
	Dettes fiscales et sociales	9 995	21 463
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	70 253	75 951
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	101 648	123 073
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(15 727,64)	10 440,90
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		70 253	75 951
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Etats financiers au 31/12/2022

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **101 648** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **143 381** euros et un total **charges** de **159 109** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-15 728** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	28 800					28 800
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 800					28 800
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 415					2 415
	Instal., agencement, aménagement divers	1 495					1 495
	Matériel de transport	17 585					17 585
	Matériel de bureau, mobilier	914					914
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 408					22 408	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	31					31
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	328					328
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	359					359
TOTAL		51 567					51 567

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	2 415			2 415
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 495			1 495
	Matériel de transport	17 585			17 585
	Matériel de bureau, mobilier	914			914
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 408			22 408
TOTAL		22 408			22 408

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients				
	Autres				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	328		328
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 915	2 915	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	161	161	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	1 043	1 043	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		4 447	4 119	328
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	12 586	12 586		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 627	7 627		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 368	2 368		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	47 672	47 672		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		70 253	70 253		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		47 672			

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2022
Total des Charges à payer		3 332
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS FACT NON PARVENUE</i>	964	964
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	2 368	2 368

Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	500,00	15,2449	7 622,45
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	500,00	15,2449	7 622,45

A. JOSSO
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 8, rue des Etats
35600 REDON
403 577 182 RCS RENNES

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2022, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition au siège social dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous :
Eléments clés :

	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	143 372	164 988	144 324	137 168	136 168	153 974
Valeur ajoutée	49 196	66 135	59 176	54 834	62 454	63 344
Excédent brut d'exploitation	(15 688)	10 733	10 127	3 035	3 149	4 409
Résultat net comptable	(15 728)	10 441	11 445	342	(1 815)	(163)
Capacité d'autofinancement	(15 728)	10 758	15 842	4 739	2 988	3 992

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE

Il convient de souligner qu'aucun évènement important n'est survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

PJ AJ

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous espérons augmenter notre volume d'activité au cours de l'exercice prochain et maintenir notre taux de marge.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que l'évaluation de leurs principaux postes.

Au cours de l'exercice clos le 31/12/2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 143 372 euros contre 164 988 euros l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 143 377 euros contre 166 999 euros l'exercice précédent.

Les salaires et cotisations personnelles des gérants s'élèvent à 64 010 euros contre 54 524 euros l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 159 109 euros contre 154 656 euros l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à (15 732) euros contre 12 344 euros l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à (15 728) euros contre 12 283 euros l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- d'un impôt des sociétés de 0 euros.

L'exercice clos le 31/12/2022 se traduit par un déficit de (15 728) euros contre 10 441 euros l'exercice précédent.

ANALYSE DE L'EVOLUTION DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net	(15 728)	10 441	11 445	342	(1 815)	(163)
Capitaux propres	31 395	47 122	36 682	25 236	24 894	26 708
Dettes financières	47 672	46 514	50 878	48 855	47 150	49 294
Capacité d'autofinancement	(15 728)	10 758	15 842	4 739	2 988	3 992
Autonomie financière	30.89%	38.29%	35.03%	26.62%	28.24%	28,32%

PJ

AJ

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 soumis à l'approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous ont été présentés et qui font apparaître un déficit de 15 727.64 euros.

Nous vous proposons d'affecter le déficit de l'exercice de la manière suivante :

♦ Autres réserves 15 727.64 euros

Après imputation de ce déficit de 15 727.64 euros, le solde « Autres Réserves » sera de 23 010.99 euros.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre du précédent exercice ont été les suivantes:

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2021	0 €	0 €	0 €
31/12/2020	0 €	0 €	0 €
31/12/2019	0 €	0 €	0 €

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérance, pour l'exercice écoulé.

La gérance



A. JOSSO
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 8, rue des Etats
35600 REDON
403 577 182 RCS RENNES

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois, et le trente juin, à dix-neuf heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les éventuels pouvoirs des associés représentés.

Monsieur JOSSO Philippe préside la séance en qualité de gérant associé.

Le président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce ;
- le texte des résolutions proposées.

Le président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022 et affectation du résultat,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, Approbation de ces conventions,
- Quitus à la gérance,
- Ratification de la rémunération de la gérance ;
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

AJ PJ

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître un déficit de 15 727.64 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31/12/2022 s'élevant à 15 727.64 euros comme suit :

♦ Autres réserves 15 727.64 euros

Après imputation de ce déficit de 15 727.64 euros, le solde « Autres Réserves » sera de 23 010.09 euros.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre du précédent exercice ont été les suivantes:

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2021	0 €	0 €	0 €
31/12/2020	0 €	0 €	0 €
31/12/2019	0 €	0 €	0 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code du Commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

AS PS

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération allouée au Gérant au cours de l'exercice.

Monsieur JOSSO Philippe a perçu de son mandat social sur l'exercice clos le 31 décembre 2022 une rémunération nette annuelle de 11 000 euros.

En outre, il rappelle qu'il a droit au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement. Par ailleurs, la société supporte les charges sociales obligatoires et fiscales ainsi que les charges complémentaires suivantes :

- Contrat d'assurance retraite complémentaire (Loi Madelin) souscrit auprès de SWISSLIFE
- Contrat d'assurance prévoyance (Loi Madelin) souscrit auprès de ALPTIS
- Contrat d'assurance santé (Loi Madelin) souscrit auprès de SWISSLIFE

Monsieur JOSSO Philippe, gérant associé, a perçu en rémunération de son mandat social la somme de **29 647.98 euros** sur l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui comprend :

Rémunération nette	Charges sociales et fiscales obligatoires
11 000 euros	14 426 euros

Cotisations sociales facultatives	
Contrat d'assurance retraite complémentaire (Loi Madelin) souscrit auprès de SWISSLIFE	3 000.00 euros
Contrat d'assurance prévoyance complémentaire (Loi Madelin) souscrit auprès de ALPTIS	500.68 euros
Contrat d'assurance prévoyance complémentaire santé (Loi Madelin) souscrit auprès de SWISSLIFE	721.30 euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération allouée à la Gérante au cours de l'exercice.

Madame JOSSO Annie a perçu de son mandat social sur l'exercice clos le 31 décembre 2022 une rémunération nette annuelle de 16 900 euros.

En outre, il rappelle qu'il a droit au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement. Par ailleurs, la société supporte les charges sociales obligatoires et fiscales ainsi que les charges complémentaires suivantes :

- Contrat d'assurance retraite complémentaire (Loi Madelin) souscrit auprès de SWISSLIFE
- Contrat d'assurance prévoyance (Loi Madelin) souscrit auprès de ALPTIS
- Contrat d'assurance santé (Loi Madelin) souscrit auprès du CIC

Madame JOSSO Annie, gérante associée, a perçu en rémunération de son mandat social la somme de **34 361.97 euros** sur l'exercice clos le 31 décembre 2022, qui comprend :

AJ PJ

Rémunération nette	Charges sociales et fiscales obligatoires
16 900 euros	11 316 euros

Cotisations sociales facultatives	
Contrat d'assurance retraite complémentaire (Loi Madelin) souscrit auprès de SWISSLIFE	3 000.00 euros
Contrat d'assurance prévoyance complémentaire (Loi Madelin) souscrit auprès de ALPTIS	571.86 euros
Contrat d'assurance prévoyance complémentaire santé (Loi Madelin) souscrit auprès du CIC	2 574.11 euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

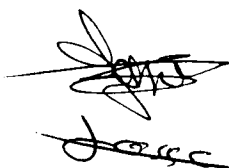
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance, et par les associés présents.

La gérance



Les associés

